

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 10 AVRIL A 16 H 30

La conférence téléphonique quotidienne s'est tenue ce jour à 16 heures 30 entre les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT, CGC, CFTC) et les équipes de direction pour faire le point sur le plan de continuité d'activité (PCA).

Des chiffres toujours aussi élevés

La direction a transmis les tableaux synthèse sur la situation des effectifs.

Le 9 avril, 588 collègues étaient mobilisés en présentiel dans les services et 845 étaient en télétravail et nomades.

Les organisations syndicales ont dénoncé une fois encore le nombre trop important de présentiels. Pour la CGT, la direction assume désormais, bien qu'elle dise le contraire, que d'autres tâches que les prioritaires soient effectuées.

A cette date, 117 suspicions ou cas avérés de COVID 19 étaient recensés parmi les agent.es de la DRIFP en cumulé depuis le début des recensements.

Sur la protection des agent.es, les OS ont demandé que les sites soient mieux alimentés en gel hydroalcoolique et en gants et que surtout ces éléments de protection soient réellement à disposition des collègues qui parfois ne savent pas où les trouver.

Concernant les masques, la direction reconnaît toujours avoir 1000 masques à disposition. La CGT s'est à nouveau étonnée du si faible stock, notamment après avoir appris que les Yvelines en avait reçu 2000 ! La direction locale renvoie l'entière responsabilité sur la DG dont les critères d'attribution (notamment avoir des trésoreries en milieu hospitalier) ne sont pas favorables à Paris. De même, la DRFIP affirme que la DG refuse aussi de prendre en compte la spécificité de Paris et la petite couronne en matière de transport en commun.

Pour la CGT, la DRFIP est à l'image de tous les niveaux de l'État dans la gestion de cette crise sanitaire. Derrière un discours moralisateur (« restez chez vous ! »), elle montre que l'important c'est « le plus possible au boulot », quoi qu'il en coûte pour les agent.es.

Nous réaffirmons que tous les collègues qui sont obligés de venir travailler en présentiel doivent être protégés par leur employeur qui est responsable de leur santé.

S'agissant du ménage des locaux, la direction a dit avoir reçu un devis des entreprises qui assurent cette prestation qui ne correspond pas aux recommandations du médecin de prévention. Elle annonce qu'il n'est pas certain que ces nettoyages soient effectués avant le 20/04, début de la campagne IR.

La CGT maintient que tous les sites ayant vu des cas, avérés ou pas, doivent être nettoyés en profondeur. Nous avons également insisté sur le fait que ces opérations de nettoyage désinfection aient lieu en site non occupé autrement dit que les collègues ne se déplacent pas ces jours-là.

Sur la campagne IR, la direction a annoncé que la DG demandait que 40% des effectifs des SIP soient présents sur les sites ! Elle aurait répondu que cela n'était pas possible à Paris (des sections locales CGT disent que cela n'est pas gérable non plus dans de grandes villes de province) et qu'elle réfléchissait à la mise en place d'un système faisant intervenir les vérificateurs et les brigades patrimoniales par exemple. Le directeur propose une seule téléconférence sur ce sujet, profitant de cette période spéciale pour escamoter le dialogue social. En effet, chaque année un CHS-CT (plus axé sur les conditions de travail) et un CTL (plus axé sur l'exercice des missions) étaient convoqués.

La CGT Finances Publiques Paris continue à exiger que la campagne IR soit repoussée au-delà de la période de confinement.

Sur le volet RH, la direction nous a fait savoir que le décret sur les remboursements de frais de repas qui a été signé le 7 avril prévoyait deux périodes. La somme forfaitaire de 17 € par jour sera attribuée avec effet rétroactif au 16 mars et jusqu'au 7 avril sur simple déclaration sur l'honneur des agent.es ayant travaillé en présentiel. Cette somme ne sera versée ensuite que sur présentation d'un justificatif, ô combien difficiles à fournir maintenant qu'il est quasiment impossible de ne trouver ne serait-ce qu'une boulangerie qui fait encore des sandwiches. Après avoir accusé nos collègues d'être des tire-au-flan pour justifier l'accomplissement de missions non prioritaires, voilà qu'on les traite comme des voleurs !

La prochaine conférence n'a pas encore été fixée